

AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 145

Le 21 novembre 2022

Calendrier des échéances

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) informe ses membres compensateurs que pour l'année civile 2023, les échéances hebdomadaires incluant le 22 décembre et le 29 décembre, auront lieu les vendredis. La seule exception étant le 7 avril (Vendredi Saint) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au jeudi le 6 avril.

Cycle	Dates exceptionnelles
Hebdomadaire	6 avril 2023 (jeudi)

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou envoyer un courriel à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC